



Demande de financement pour le projet

Lutte contre l'exploitation sexuelle et la traite des êtres humains en Suisse



Association :

ACT212

3000 Bern

www.act212.ch

Berne, Février 2026

Sommaire

1	Historique et résumé	3
2	Association à but non lucratif ACT212.....	5
3	Centre de compétences pour les victimes, les enquêtes et la formation des autorités.....	5
3.1	<i>Ligne d'assistance téléphonique nationale anonyme pour les victimes</i>	5
3.2	<i>Atteindre nos objectifs de manière centrée sur la victime et en réseau</i>	5
3.3	<i>Partenaires stratégiques avec Seco et Fedpol.....</i>	6
4	Notre travail a un impact	6
4.1	<i>Depuis l'ouverture du centre de signalement en 2015.....</i>	6
4.2	<i>Signalements en 2025.....</i>	8
5	Situation initiale / Description du problème	9
5.1	<i>Les formes les plus courantes de traite et d'exploitation des êtres humains en Suisse</i>	9
5.2	<i>Dommages psychologiques et physiques subis par les victimes.....</i>	9
5.3	<i>Problème majeur : les signaux ne sont pas reconnus.....</i>	10
6	Résolution de problèmes par le biais du réseautage, de l'engagement et de l'expertise	10
7	Objectif du projet	11
8	Groupes cibles.....	11
9	Coûts et financement 2026/2027	12
10	Nous vous remercions et vous adressons notre demande.	12

1 Historique et résumé

Situation initiale / description du problème

Ce que beaucoup de Suisses ignorent : la traite des êtres humains, l'esclavage et l'exploitation ne se produisent pas seulement dans des pays lointains. Ce crime contre l'humanité a lieu quotidiennement ici même, en Suisse.

Ces actes criminels, qui causent de graves préjudices psychologiques et physiques aux victimes, se déroulent en secret. Les victimes sont difficiles à identifier et vivent souvent en marge de la société.

La plus grande difficulté ! Sans une interprétation correcte des signaux, les cas ne peuvent être élucidés et les victimes ne peuvent être secourues. Les policiers et les autorités, fréquemment en contact avec des personnes touchées dans le cadre de leurs fonctions ou de leur travail quotidien, peinent souvent à reconnaître les signes de la traite des êtres humains.

Un œil expert peut s'avérer crucial pour identifier précocement les personnes touchées et leur apporter une aide ciblée. ACT212 signale environ 100 cas chaque année, et ce nombre est en augmentation.

ACT212 – Aide aux victimes et expertise en matière d'enquêtes et de formation des autorités

L'expertise nécessaire pour prévenir et combattre cette violation des droits humains n'est malheureusement pas encore largement répandue. ACT212 comble cette importante lacune en matière de connaissances et d'expérience professionnelles grâce à ses services destinés à toutes les parties prenantes dans la recherche de solutions. C'est pourquoi ACT212 mène son travail de sensibilisation à trois niveaux : auprès des groupes de victimes potentielles, ainsi qu'auprès des représentants des pouvoirs judiciaire et exécutif.

Nos activités reposent sur deux piliers :

- La ligne d'assistance téléphonique anonyme « Centre national de signalement »
- Les campagnes d'éducation et de sensibilisation

Une approche centrée sur la victime et en réseau pour atteindre les objectifs

En tant que centre d'expertise contre la traite et l'exploitation des êtres humains, ACT212 propose des formations spécialisées aux professionnels de la santé, de la psychiatrie et de la justice, en étroite collaboration avec Fedpol et le SECO. Nous assurons la liaison entre les victimes et la justice, collaborons avec des acteurs clés et sommes reconnus comme experts dans toute la Suisse.

Voici comment nous atteignons nos objectifs :

- Identifier les victimes de la traite des êtres humains et de l'exploitation sexuelle
- Contribuer à la condamnation effective des auteurs de ces crimes
- Assurer une protection complète aux victimes

Notre travail fonctionne

Le Centre national de signalement a ouvert ses portes le 18 octobre 2015. Fin 2025, il avait traité 946 signalements de maltraitance présumée concernant 1'083 victimes. Mais ce n'est que la partie émergée de l'iceberg, car de nombreuses victimes restent invisibles. Le nombre de signalements de

maltraitance présumée est en constante augmentation.

Besoins financiers

Le coût total pour la période allant de l'hivers 2026 à l'été 2027 s'élève à 675'000 CHF (pour une ventilation plus détaillée des coûts sur 18 mois, voir page 12).

Après déduction des dons attendus de particuliers associés à l'association ACT212 et des engagements de financement déjà reçus, le déficit de financement restant s'élève à 572'500 CHF.

2 Association à but non lucratif ACT212

Fournir une assistance rapide et efficace aux victimes de la traite et de l'exploitation des êtres humains en Suisse : tel est l'objectif déclaré d'ACT212. L'association à but non lucratif ACT212 a été fondée en 2014 pour soutenir la lutte contre la traite des êtres humains en Suisse et à l'étranger, conformément au Plan d'action national contre la traite des êtres humains (PAN). Cet objectif est atteint grâce à une assistance et un accompagnement des victimes, des formations, des actions de sensibilisation, une collaboration avec des experts et d'autres organisations, ainsi que la gestion d'un centre national de signalement, avec la participation de la population suisse.

Le nom de notre organisation, ACT212, revêt une signification particulière : les trois lettres « ACT » signifient agir, coopérer et s'adresser. Le nombre 212 représente le 2 décembre, date à laquelle les Nations Unies commémorent la Journée internationale pour l'abolition de l'esclavage. Nous facilitons l'accès aux services pour toutes les victimes de la traite et de l'exploitation des êtres humains afin qu'elles puissent échapper à leur situation précaire.

3 Centre de compétences pour les victimes, les enquêtes et la formation des autorités

En Suisse, la traite et l'exploitation des êtres humains se déroulent dans le secret. Les victimes sont difficiles à identifier et vivent souvent en marge de la société. L'expertise nécessaire pour prévenir et combattre cette violation des droits humains est insuffisante. C'est pourquoi une sensibilisation est indispensable à tous les niveaux : auprès des groupes de victimes potentielles comme auprès des représentants des pouvoirs judiciaire et exécutif.

Nos activités reposent sur deux piliers :

1. La ligne d'assistance téléphonique « Centre national de signalement »
2. Les campagnes d'éducation et de sensibilisation

3.1 Ligne d'assistance téléphonique nationale anonyme pour les victimes

Le Centre national de signalement remplit les missions suivantes :

- Point de contact simplifié pour les signalements du public concernant les situations de traite et d'exploitation des êtres humains
- Point de contact pour les autorités de tous les cantons, communes et villes
- Mise en réseau des centres d'aide aux victimes, des ONG et des autorités dans toute la Suisse

Dès réception d'un signalement, les personnes concernées sont orientées, selon leurs besoins, vers des unités de police spécialisées, des centres d'aide aux victimes, des psychologues ou des centres d'hébergement. Le chemin vers la liberté pour une victime de traite et/ou d'exploitation sexuelle est long et exige un grand courage. Les personnes concernées doivent bénéficier d'un accompagnement professionnel adapté et d'un soutien à long terme.

3.2 Atteindre nos objectifs de manière centrée sur la victime et en réseau

En tant que centre d'expertise contre la traite et l'exploitation des êtres humains, ACT212 propose des formations spécialisées aux professionnels de la santé, de la psychiatrie et de la justice, en étroite collaboration avec Fedpol et le SECO. Nous assurons la liaison entre les victimes et la justice, travaillons avec des acteurs clés et sommes reconnus comme experts dans toute la Suisse. Nous disposons d'un vaste réseau d'organisations partenaires à travers le pays, ainsi que des infrastructures et de l'expertise nécessaires à notre siège.

3.3 Partenaires stratégiques avec Seco et Fedpol

Les formations et conférences organisées par ACT212 auprès des agences cantonales et nationales contribuent à ce que les victimes soient reconnues comme telles par les forces de l'ordre. En 2022, des affaires ont été portées devant les tribunaux pour la première fois, marquant une avancée significative dans la lutte contre cette forme d'exploitation.

ACT212 a été la première organisation à sensibiliser le public à la méthode des « loverboys ». En accueillant des survivants et en les employant au sein de notre centre, nous défendons les droits des groupes vulnérables et sous-représentés de notre société.

En collaboration avec des experts, nous accompagnons les personnes touchées, notamment par des formations sur la problématique des « loverboys », la prévention et l'intervention auprès des jeunes Suisses. Nous offrons aux victimes des opportunités d'autonomisation et de développement personnel grâce à des stratégies de sortie et à la collaboration avec d'autres institutions. Nous mettons en place des programmes de sortie, des dispositifs d'insertion et des formations complémentaires, en coordination avec des organisations externes.

4 Notre travail a un impact

4.1 Depuis l'ouverture du centre de signalement en 2015

Le Centre national de signalement a ouvert ses portes le 18 octobre 2015. Fin 2025, il avait traité 946 signalements de maltraitance présumée concernant 1'083 victimes. Mais ce n'est que la partie émergée de l'iceberg, car de nombreuses victimes restent invisibles.

Parmi les signalements effectués via le site web ou la ligne d'assistance téléphonique, seulement 10 % environ proviennent des victimes elles-mêmes ; la plupart sont effectués par des tiers témoins, la famille proche ou l'entourage de la victime.

De nombreux signalements sont également anonymes. Les victimes sont majoritairement des femmes, dont beaucoup sont mineures. L'exploitation sexuelle reste la principale cause de signalement. De plus en plus de cas d'exploitation du travail dans divers secteurs sont également signalés.

Depuis l'ouverture du Centre national de signalement en 2015, nous avons recensé :

- 77 cas de harcèlement sexuel avec des mineures suisses
- 395 cas de traite des êtres humains et d'exploitation sexuelle
- 122 cas d'exploitation par le travail
- 38 cas de mendicité forcée et de contrainte à commettre des crimes
- 23 cas de pédophilie

Selon nos chiffres, voici l'origine des groupes de victimes les plus fréquemment identifiés en Suisse :

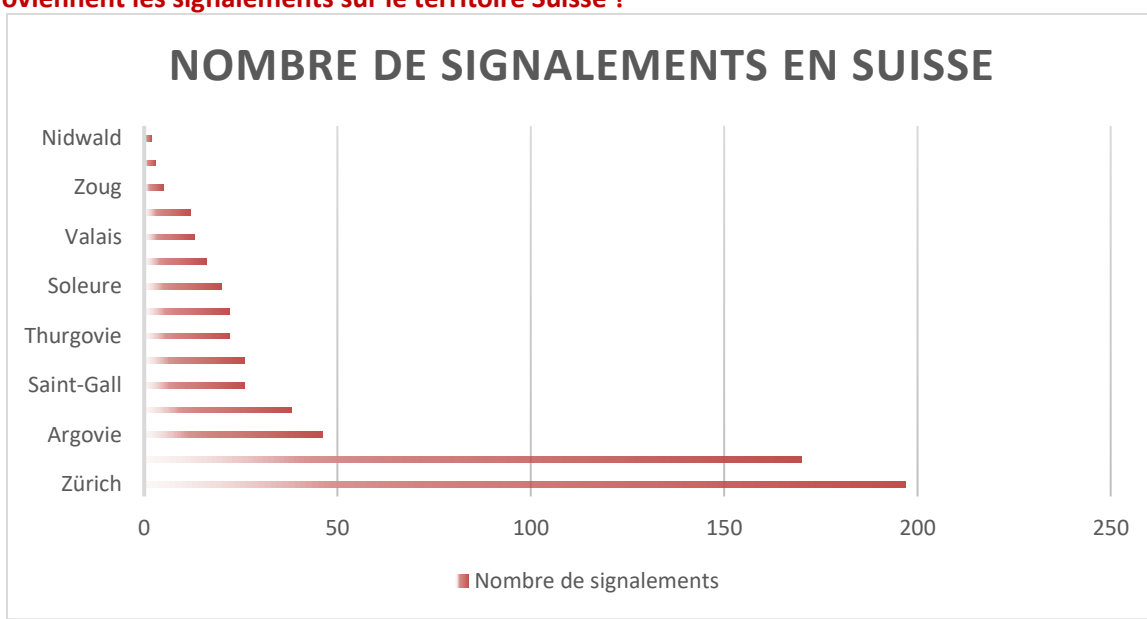
- 197 cas en Suisse
- 126 en Roumanie
- 898 cas en Europe de l'Est, divers pays
- 55 cas en Hongrie
- 54 cas en Ukraine
- 21 cas en Allemagne
- 16 cas en Italie
- 16 cas au Vietnam

Depuis 2025, il ressort le constat suivant :

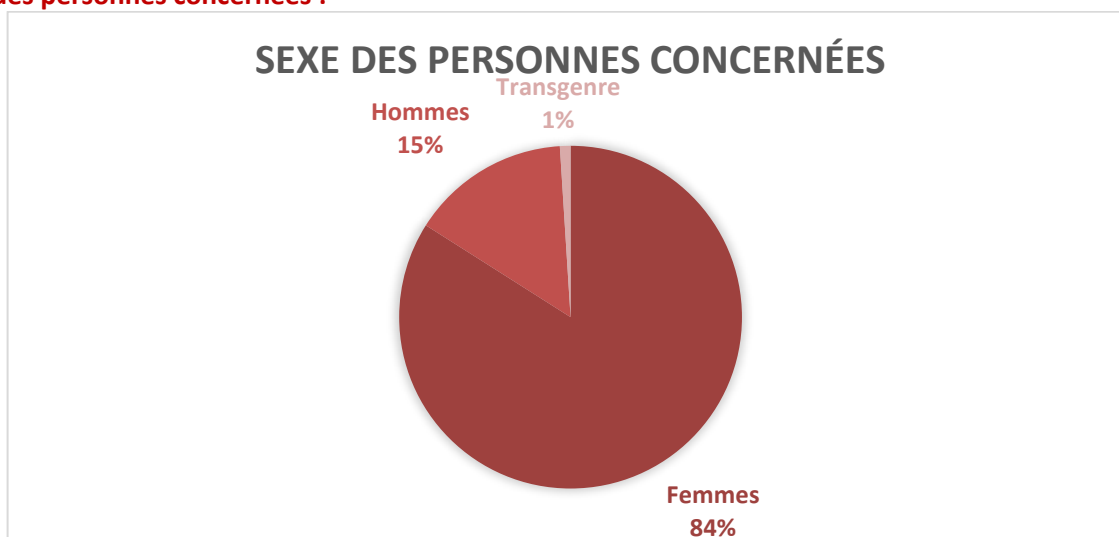
1. Le nombre de victimes originaires d'Europe de l'Est demeure élevé, avec un total de 331 cas.
2. Les citoyens suisses ont principalement été victimes de harcèlement sexuel, d'exploitation à des fins de prostitution ou de sévices sadiques.
3. Le Centre national de signalement a enregistré 51 signalements provenant de pays africains, la majorité en provenance du Nigéria. Les personnes concernées provenaient de 62 pays au total.

Grâce à nos efforts de communication, à notre travail de sensibilisation auprès des jeunes dans les établissements scolaires et à la diffusion d'informations aux autorités, le nombre de cas signalés est en augmentation. Le nombre de cas non détectés ou non signalés est probablement plus élevé.

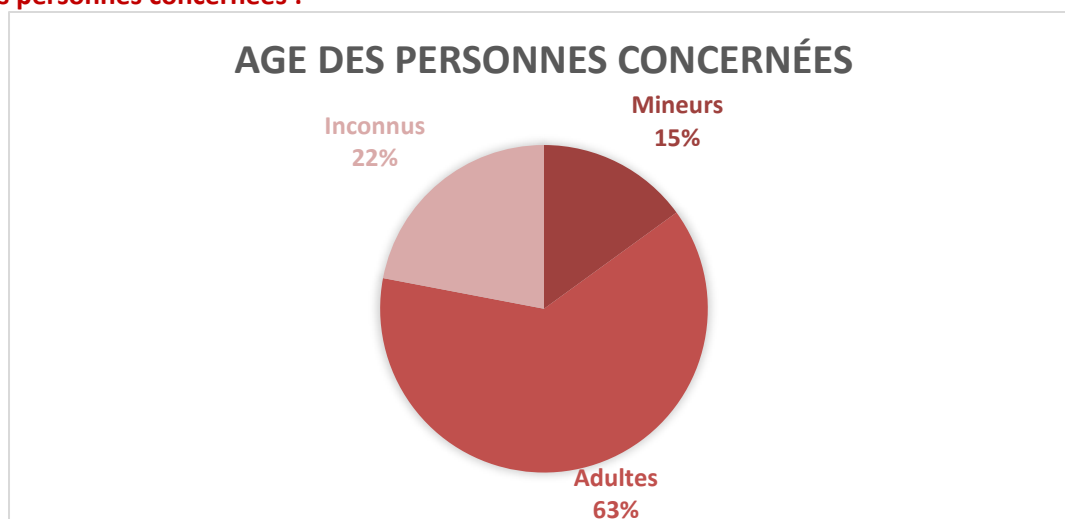
D'où proviennent les signalements sur le territoire Suisse ?



Sexe des personnes concernées :



Âge des personnes concernées :



4.2 Signalements en 2025

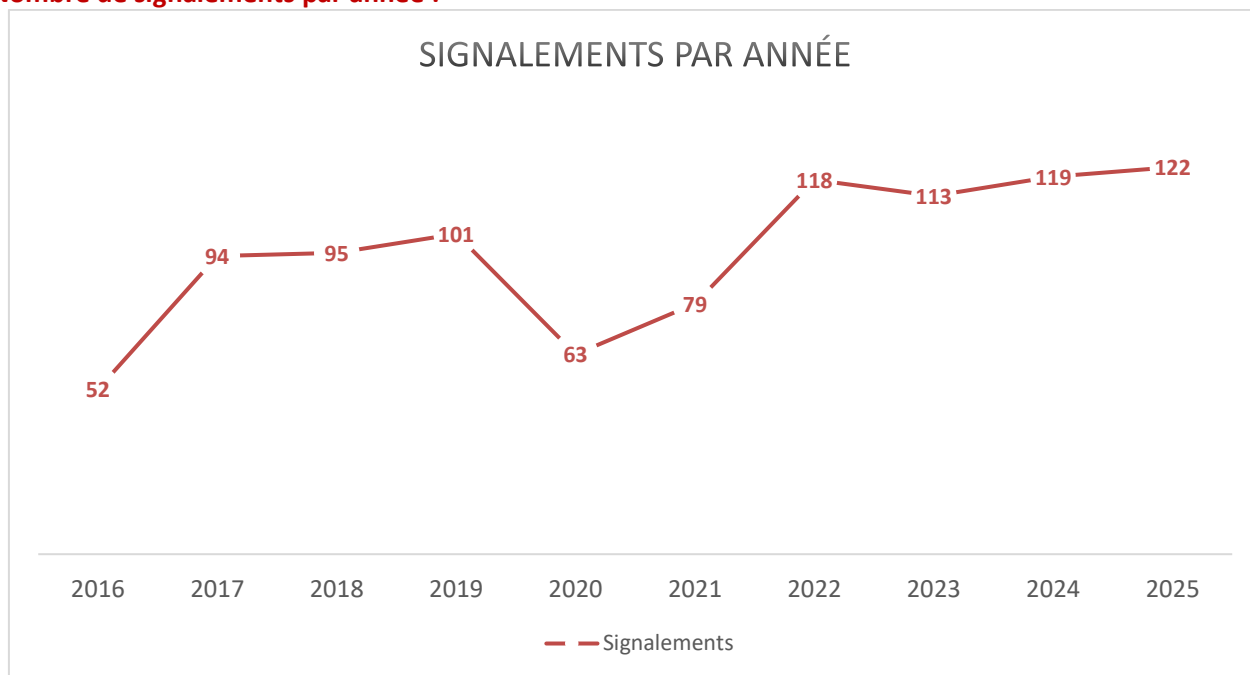
En 2025, nous avons reçu 122 signalements de crimes présumés, impliquant 140 victimes :

Exploitation sexuelle	47
Situations d'exploitation floues/ambiguës*	18
Exploitation par le travail	13
Exploitation par le biais de la manipulation sexuelle	8
Prostitution (la personne qui signale les faits est inquiète, mais le motif de l'exploitation est flou)	7
Exploitation au sein d'une relation	7
Traite des êtres humains	8
Exploitation dans le cadre de la mendicité (organisée)	2
Violences conjugales	1
Signalement inconnu	29

* Les situations qui ne peuvent être clairement classées dans une catégorie sont enregistrées comme « incertaines/ambiguës ».

Par exemple, un signalement anonyme en ligne pour lequel aucune question complémentaire ne peut être posée. En règle générale, ces signalements d'activités suspectes peuvent faire l'objet d'un traitement ultérieur malgré le manque de clarté.

Nombre de signalements par année :



5 Situation initiale / Description du problème

Environ 49,6 millions de personnes dans le monde sont victimes de traite et d'exploitation des êtres humains. Ce fléau existe également en Suisse. Il touche les femmes et les filles, ainsi que les hommes et les garçons, même si les chiffres varient considérablement selon le type d'exploitation.

D'après le rapport 2020 de l'ONUDC (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime), 92 % des victimes identifiées de traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle sont des femmes et des filles, tandis que dans le domaine de l'exploitation par le travail, 59 % sont des hommes et des garçons.

5.1 Les formes les plus courantes de traite et d'exploitation des êtres humains en Suisse

- Exploitation sexuelle – proxénétisme
- Exploitation par le biais de la méthode du « loverboy »

Les « loverboys » simulent un grand amour pour leurs victimes, généralement mineures, et les rendent systématiquement dépendantes d'eux, dans le but de les exploiter, le plus souvent à des fins de prostitution ou d'activités criminelles.

- Exploitation du travail
- Exploitation dans la mendicité (organisée)
- Mariage forcé

5.2 Dommages psychologiques et physiques subis par les victimes

Les victimes qui parviennent à échapper à l'exploitation et aux abus, ou qui en sont secourues, en subissent souvent les conséquences toute leur vie. Leur confiance et leurs espoirs ont été exploités pour que les agresseurs puissent s'enrichir.

En particulier pour les victimes de la méthode du « loverboy », leur enfance est souvent brutalement interrompue. Outre les violences sexuelles, des grossesses non désirées, des infections sexuellement transmissibles et des addictions peuvent survenir. Les problèmes psychologiques vont du syndrome de

stress post-traumatique au trouble dissociatif de l'identité.

Dans la plupart des cas, il faut des années de thérapie et une immense force de volonté de la part des victimes pour pouvoir mener à nouveau une vie autonome et libre.

5.3 Problème majeur : les signaux ne sont pas reconnus

Sans une interprétation correcte des signaux, les cas ne peuvent être découverts et les victimes ne peuvent être secourues.

La traite et l'exploitation des êtres humains se déroulent souvent en secret. Pourtant, ce ne sont pas seulement les professionnels qui, dans le cadre de leur travail quotidien, sont fréquemment en contact avec des personnes touchées sans reconnaître les signes de la traite.

Un œil averti peut s'avérer crucial pour identifier rapidement les victimes et leur apporter une aide ciblée. ACT212 comble cette importante lacune en matière de connaissances et d'expérience professionnelles grâce à ses services destinés à tous les organismes impliqués dans la recherche de solutions.

6 Résolution de problèmes par le biais du réseautage, de l'engagement et de l'expertise

La question de la traite des êtres humains doit être examinée sous tous ses aspects, de l'offre à la demande. Cela signifie que les mesures de lutte contre la traite des êtres humains ne peuvent être efficaces qu'avec une large coopération.

Les tables rondes cantonales d'ACT212 contre la traite des êtres humains en Suisse témoignent de l'efficacité de cette coopération, puisque davantage de victimes sont identifiées et protégées dans ces cantons.

ACT212 est le centre d'expertise pour les victimes de « loverboys » et leurs familles. En Suisse, des mineurs sont victimes de trafiquants d'êtres humains qui les entraînent dans la prostitution sous couvert d'une relation amoureuse. Depuis dix ans, ACT212 reçoit un nombre croissant de signalements sur sa ligne d'écoute concernant des citoyens suisses mineurs victimes de « loverboys ». Ce sont souvent des parents ou des amis qui appellent, en quête désespérée d'aide.

Parallèlement, il est essentiel de sensibiliser le grand public à cette problématique, d'aborder les cas et les sujets d'actualité liés à la traite des êtres humains et de favoriser une meilleure compréhension de cette question.

ACT212 est également invité à une réunion annuelle avec le Conseil fédéral et a apporté une contribution précieuse au Plan d'action national pour les entreprises et les droits humains (PAN) 2023-2027.

ACT212 travaille en étroite collaboration avec l'Office fédéral de la police (Fedpol), forme des inspecteurs du travail, des professionnels de la santé et des agents des douanes, et s'engage à développer un réseau solide entre tous les acteurs concernés.

7 Objectif du projet

ACT212 offre une assistance adaptée aux besoins, efficace et compétente aux victimes de la traite et de l'exploitation des êtres humains en Suisse. Afin de garantir la pérennité de cette assistance, nous avons défini les objectifs suivants pour ce projet :

1. Création d'un programme de formation en ligne concis et facilement accessible sur l'escroquerie des « loverboys » afin de protéger les jeunes en Suisse.
2. Mise en œuvre de formations et d'ateliers, par exemple à destination du personnel soignant hospitalier, adaptés aux besoins des services d'urgence.
3. Actions de prévention en milieu scolaire pour sensibiliser les jeunes aux risques d'exploitation dès leur plus jeune âge.

Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancement du projet. Les organisations partenaires, les fondations de financement et les donateurs seront invités à participer à des sessions de formation.

8 Groupes cibles

Les principaux groupes cibles suivants ont été définis dans le cadre de ce projet :

- Les jeunes de 12 à 25 ans de Suisse et leurs familles
- Les enseignants de tous les cantons
- Les professionnels de la santé, de l'inspection du travail et de l'administration publique
- Les élus des commissions sociales et de sécurité

Les jeunes victimes de harcèlement sexuel sont particulièrement vulnérables, car ils sont souvent mineurs au moment de l'exploitation. Les jeunes ayant une faible estime de soi ou traversant une crise personnelle sont particulièrement à risque. Il peut s'agir de stress à la maison, de disputes à l'école, d'une rupture amoureuse, d'un divorce parental ou d'un déménagement.

9 Coûts et financement 2026/2027

Vous trouverez ci-dessous le détail du budget et les informations relatives au financement pour la période allant de l'hiver 2026 à 'été 2027, sur une période de 18 mois.

Formation et enseignement sur site	CHF 58'200.-
Coûts de développement du projet et de personnel en Suisse	CHF 422'250.-
Suivi et évaluation	CHF 22'800.-
Frais administratifs et de communication	CHF 63'000.-
Groupe d'experts	CHF 8'250.-
Coordination et administration	CHF 100'500.-
Coûts totaux du projet 2026/2027 (18 mois)	CHF 675'000.-
Financement par les employés / Dons privés	CHF 20'000.-
Financement externe promis	CHF 82'500.-
Dispositif de financement restant à obtenir	CHF 572'500.-

10 Nous vous remercions et vous adressons notre demande.

En soutenant notre travail, votre fondation envoie un message fort de responsabilité sociale et de respect de la dignité humaine.

En sensibilisant le public à la traite et à l'exploitation des êtres humains, tous les acteurs participants réaffirment leur engagement envers des principes éthiques et renforcent leur rôle de pionniers d'une société inclusive où l'exploitation n'a pas sa place.

Nous vous remercions vivement de l'intérêt que vous portez à cette demande de financement et de l'attention que vous lui portez. Nous serions ravis de recevoir un engagement financier dans la limite de vos ressources.

Merci!

Berne, Février 2026.